

Brasília, le 24 Août 1967

Cher Mr. le Directeur Général:

Je g'ai le plaisir de vous faire part que la journée 8 Septembre au Brésil a ~~été~~ été l'objet d'un décret et, ~~en~~ en plus, de vous annoncer ~~\* certaines~~ certaines des mesures en voie d'être prises ou ~~l'~~ déjà prises ayant en vue la commémoration de la date universelle de l'alphabétisation:

a) - le 8 ~~Septembre~~ Septembre le gouvernement fédéral rencha publique un programme d'alphabétisation d'envergure nationale;

b) - le Conseil fédéral d'Éducation, le plus haut organe consultatif de l'éducation nationale, s'est

\* des certaines mesures ou certaines des mesures?



associé aux efforts des organes  
exécutifs et inviter les Conseils  
d'Éducation des États à faire la  
même chose ;

c) - plusieurs accords seront signés  
entre le Ministère de l'Éducation  
et les départements d'Éducation des  
États où le ~~taux~~<sup>taux</sup> d'illétrisme est  
le plus haut ;

d) - Le Rapport de Téhéran sera  
distribué en portugais à partir de  
la date ~~à~~ mentionnée.

En ce qui concerne le paragraphe  
le, je tiens à vous informer  
qu'une traduction du programme  
vous sera envoyée.

Malheureusement, faute de  
mesures budgétaires qui



\* ne pourraient \* avoir été prises  
 qu'en 1966, il ne sera possible  
 d'envoyer aucune contribution financière  
 \* ~~au~~ ~~font~~ \* spécial de l'UNESCO cette  
 année.

Veuillez, cher Monsieur le Directeur  
 Général, accepter l'assurance de  
 ma ~~plus~~ plus haute  
 considération.

T.D

Ministre de l'Éducation  
 et de la Culture

À Mr. René Mahon  
 Directeur Général de l'UNESCO,  
 Place de Fontenay - Paris - France